



Recyclerie Un peu d'R

Mise à disposition d'ordinateurs reconditionnés

Qu'est ce que c'est ?

La Recyclerie Un peu d'R propose des **ordinateurs fixes reconditionnés** avec des **logiciels libres** (système d'exploitation GNU/Linux) pour un usage de **bureautique**, de **navigation sur le Web** et de **multimédia**. Ils sont fournis complets : unité centrale, écran plat, clavier, souris et câbles. **Ils sont garantis pendant un an.**



- Processeur double coeur
- Mémoire vive 4 Go DD3
- Disque dur 250 Go *minimum*
- Lecteur/Graveur DVD
- Carte réseau Ethernet intégrée
- Carte son intégrée
- Écran plat 17 pouces *minimum*
- Clavier, souris
- **PAS DE WIFI** : récepteur Wifi en complément (environ 12 euros, non vendu par Un peu d'R)

Tout le monde peut bénéficier d'un ou de plusieurs ordinateurs reconditionnés, les particuliers comme les professionnels. Des **tarifs réduits** sont cependant proposés pour **les personnes qui sont orientées par un travailleur social** ou qui **habitent un logement BMH dans un quartier de Brest** éligible « Internet en Habitat Social ».

⚠ **Tous les logements BMH de Brest ne sont pas éligibles au dispositif Internet en Habitat Social.** Au 1^{er} octobre 2021, sont concernés les quartiers de : Kérourien, Valy-Hir, Quéliverzan, Kerangoff, Kéréderm, Bellevue, Kerbernier, Kergoat, Pen ar Creac'h, Kerbernard, Pontanezen, Guelmeur et Lambezellec bourg (cités Richepin et des Ajoncs d'or). Nous contacter pour plus de renseignements.

Quels documents sont demandés ?

- Pour un **particulier orienté par un travailleur social** :
Une **fiche de prescription nominative** transmise à la recyclerie par le travailleur social.
- Pour un habitant **d'un quartier éligible « Internet en Habitat Social »** :
Un **justificatif de domicile nominatif de moins de 3 mois.**

Dans tous les cas, les ordinateurs reconditionnés sont disponibles **sur rendez-vous uniquement.** Pour les personnes orientées sur prescription sociale, nous nous chargeons de les appeler pour fixer un rendez-vous.

Combien ça coûte ?

- **40 euros** pour un particulier éligible « Internet en Habitat social » ;
- **50 euros** pour un particulier orienté par un travailleur social ;
- **100 euros** pour un particulier ne relevant pas d'un dispositif social ;
- **160 euros** pour une association, un créateur d'entreprise ou autre professionnel.

Règlements acceptés :

- **Espèces** : en une seule fois ;
- **Chèque(s)** : en une, deux ou trois fois.

Contactez-nous au **09.72.47.71.93** ou au **07.82.42.84.42** ou par e-mail à **contact@unpeudr.fr**